

CDAS DU 27 NOVEMBRE 2007

L'ordre du jour était le suivant :

- Approbation du PV du CDAS du 12 juin 2007
- Compte rendu du Budget d'Initiative Locale 2007
- Gestion des coins repas
- Point sur les logements sociaux
- Questions diverses

Préambule : ce Cdas est le premier présidé par Mr Quintin nouveau Directeur des Services Fiscaux remplaçant de Mr Amiot.

1. **Approbation du PV du CDAS du 12 juin 2007 :** Approuvé à l'unanimité.

2. Compte rendu du Budget d'initiative locale

Mr COURTET énonce les différentes manifestations qui ont eu lieu et produit le bilan financier. Il ressort que cette année encore le budget présente un léger excédent soit 2 523,24 €. Il faut prendre en compte les factures non encore produites, entre-autres les goûters de l'arbre de Noël qui ne sont achetés que le jour même soit le 12 décembre. Néanmoins il est décidé d'organiser en 2008 un voyage sur le modèle de ceux qui se sont fait en Italie ces deux dernières années. Toutefois, il convient de rester prudent car la subvention accordée par la SRIAS en 2006 et 2007 pour l'arbre de Noël ne pourra pas être reconduite en 2008 soit une somme de 7 000,00 €.

3. Gestion des coins repas

Par note du 4 décembre 2006, la DPAEP (Direction des Personnels, de l'Adaptation et de l'Environnement Professionnel, ex DPMA) demandait une mise à jour des agréments des coins repas. En Isère, 43 coins repas sont agréés par le ministère (4 pour la douane, 5 pour les Impôts et 34 pour la CP). Le plus grand nombre ne pose pas de problème, mais la politique suivie par le ministère est de privilégier la restauration collective plutôt que la distribution de tickets restaurant. Par conséquent c'est la direction du ministère qui prospecte secteur par secteur pour tenter de conclure des conventions pour la restauration des agents; ces conventions peuvent être conclues aussi bien avec des collectivités (collèges ou lycées) qu'avec des prestataires privés (sociétés de restauration ou restaurants indépendants). Nous devons rester extrêmement vigilants sur ce point car il nous paraît impensable d'aller à l'encontre des souhaits des agents.

- Pour la trésorerie de Crémieu, la DPAEP proposait une convention avec le collège Lamartine mais à un créneau horaire incompatible avec les horaires de pause déjeuner de nos collègues.

- Pour la trésorerie et le CDI de La Mure, la DPAEP propose également une convention avec le collège Louis Mauberet. Mais là aussi nous déclinons la proposition, comme toutes celles avec les établissements scolaires en général car ceux-ci sont fermés trop souvent dans l'année et ne permettent pas une continuité du service rendu à nos collègues.
- Pour la trésorerie de Domène, la convention est envisagée avec un restaurateur local. Mais celui-ci est situé dans une zone industrielle à plus d'un kilomètre de la trésorerie et il n'est pas possible de faire l'aller-retour et de déjeuner en 1h sans utiliser un véhicule motorisé. Nous déclinons la proposition.
- Pour la trésorerie de Fontaine et celles de Vienne, une convention est envisagée avec une entreprise de restauration collective fontenoise pour la première et avec un restaurateur indépendant pour les autres. Ces structures devant déménager dans les prochains mois, il est décidé de sursoir à toute décision.
- Pour la recette des finances, la DPAEP oriente la restauration vers le restaurant administratif de l'HDI.

Nous invitons les personnels concernés à nous contacter pour nous faire part de leurs remarques afin que nous défendions au mieux leurs intérêts.

4. point sur les logements sociaux

Christian COURTET fait un rappel sur les logements dont nous disposons en dehors du contingent de la Préfecture. Nous disposons de 5 logements dans le quartier Vigny-Musset et de 4 supplémentaires boulevard Joseph Vallier. Nous sommes toujours en attente de 3 autres logements boulevard Joseph Vallier (il faut attendre que les occupants actuels libèrent les logements).

Pour 2009, la livraison de 20 logements à Meylan, plus 6 autres situés rue des Bergers et 4 dans l'ex-caserne de Bonne devrait porter notre contingent à 39 logements + 3 éventuels du boulevard Joseph Vallier soit 42 logements potentiels sur les 50 possibilités prévues par la DPAEP.

Rappelons que l'attribution de ces logements est faite par une commission composée de l'assistante sociale, du responsable de la délégation des services sociaux de l'Isère et de représentants des organisations syndicales sur dossiers transmis à l'assistante sociale. Les demandes sont présentées anonymement et seuls les critères prépondérants sont annoncés; aussi n'hésitez pas à apporter le plus de précisions possibles sur votre situation lors de la constitution de votre dossier.

5. Questions diverses

- Pour poursuivre sur le sujet précédent, il est demandé un point sur l'équipement provisoire des coins repas des sites DGI et CP de Bourgoin Jallieu qui sont (faut-il le rappeler) privés de restauration collective suite

à l'incendie qui a détruit l'HDI au printemps dernier. La délégation fournit du petit matériel électroménager (micro-ondes et réfrigérateur) pour permettre aux agents de se restaurer dans de bonnes conditions en attendant la remise en service du restaurant administratif dans un délai qui n'est pas évalué pour l'instant.

- C'est aussi l'occasion de demander un point sur la mise en service du restaurant administratif Dode au mois de septembre dernier. Sébastien notre volontaire apprécie la qualité de la restauration proposée mais restons vigilants: c'est le début du marché et il ne faudrait pas que la qualité s'étiolle au fil des mois comme c'est trop souvent le cas.
- Nous avons demandé un point sur le Plan de Déplacement de l'Administration, dossier que nous avons porté pendant de nombreux mois et que Mr le Préfet a souhaité reprendre dans sa globalité pour les agents de la fonction publique de l'État. Ce dispositif peut parfaitement venir en complément du dispositif de prise en charge des abonnements de transports collectifs par l'État employeur et nous avons insisté sur l'intérêt financier autant pour les agents que pour l'État. Mr le président du Cdas s'est engagé à prendre contact avec Mr le Préfet pour faire un point sur ce dispositif et lui rappeler que les agents de notre ministère sont très demandeurs et que nous ne relâcherons pas la pression.
- Les collègues du comité d'action sociale et comité d'entreprise de GEG et EDF ont le projet d'ouvrir une structure petite enfance dans le quartier Europole. Pour l'instant le projet n'est pas encore suffisamment avancé pour savoir s'il nous sera possible d'y participer et sous quelle forme. Christian COURTET a été destinataire des coordonnées de ces collègues afin de prendre contact et suivre le dossier pour le Cdas
- **Nous vous tiendrons informé de la suite donnée à ce projet.**

les représentants CGT au CDAS de l'Isère :

Yvon BERARD -DGI- ,

Marie-Dominique BORDES-HIDEUX -DDCCRF- 0438701277

Annick GROS -CP- 0476976028, Patrick MARGUET -Douanes- 0476443509,

Sébastien RIOUX-DGI-, Ingrid SICCARDI -CP-

Bulletin de contact ou de syndicalisation

Nom.....Prénom.....Tel.....

Poste ou service

Souhaite :

Prendre contact,

- Recevoir sur boîte électronique les expressions de la CGT Trésor 38,
- Se syndiquer à la CGT

Vous pouvez nous contacter par mel: cgt.038@cp.finances.gouv.fr

par téléphone au : 0476857596 par Fax au : 0476857599 ou par courrier TG case CGT